

Direction générale adjointe aménagement-développement

Direction urbanisme et habitat

Service urbanisme

Centre administratif municipal

7 avenue Adrien Raynal

94 310 Orly

01 48 90 22 16

tsolinee.simonian@mairie-orly.fr

Dossier suivi par Tsolinée SIMONIAN
Chargée de mission politique foncière et
aménagement
Réf. : FS/FC/TS/2021-d-469
Objet : Validation du projet de Programme des
Equipements Publics de la ZAC
intercommunal du SENIA
Date : 14 octobre 2021

Monsieur Stéphan de Fay
Directeur général
EPAORSA
2 avenue Jean Jaurès
94 600 Choisy-le-Roi

Monsieur le Directeur général,

Le conseil d'administration de l'EPA ORSA délibèrera sur le dossier de réalisation de la ZAC du SENIA et de son programme des équipements publics le 24 novembre 2021.

Le projet urbain du SENIA prévoit la réalisation d'équipements publics à l'intérieur du périmètre de la ZAC, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPA ORSA, et plus particulièrement la requalification et la création de voiries communales ainsi que le redimensionnement et la création de réseaux d'assainissement territoriaux.

Conformément à l'article R*311-7 du code de l'urbanisme, et dans le cadre de l'instruction du dossier de réalisation par les services de l'Etat, je vous confirme l'accord de la Ville d'Orly sur le principe de la réalisation par l'EPA ORSA des travaux de requalification et la création de voiries communales et leur incorporation future dans le patrimoine de la Ville.

Le conseil municipal délibèrera lors de sa prochaine session en date du 9 décembre 2021 sur le dossier de réalisation de la ZAC du SENIA et son programme des équipements publics.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.


Christine JANODET


Conseillère départementale du Val-de-Marne